



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 AVRIL 2018**

**ESPACE JEAN RACINE**

L'issue principale de ce conseil municipal a été la délibération N° 8 sur l'adoption du Budget Primitif de la commune pour 2018. Revenant sur des points déjà soulevés le mois dernier durant l'examen du Rapport d'Orientations Budgétaires, certains échanges ont été vifs entre l'équipe majoritaire et l'opposition, en particulier sur les points suivants :

- Le mouvement de poste pour le Directeur Général des Services (DGS) alourdira notablement les dépenses de personnel. Le DGS actuel sera mis en surnombre et devra être payé pendant un an. Il bénéficiera de 6 mois supplémentaires pour trouver un autre poste. Le maire a annoncé en fin de séance qu'il le déchargera de ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet prochain.
- La réhabilitation des terrains EDF va impliquer une dépense de 220 K€ pour reloger provisoirement l'école de musique, alors qu'il n'y avait pas de demande explicite des responsables de cette école pour un tel déménagement temporaire auquel se rajouteront 50 K€ pour le parking. L'équipe majoritaire invoque des contraintes de sécurité. SREM a réagi en indiquant qu'une issue de secours coupe-feu aurait été plus simplement envisageable en attendant un déménagement dans des locaux définitifs.
- Le réaménagement du rez-de-chaussée au C3R pour (de nouveau) 220 K€ afin d'agrandir les salles d'arts martiaux a aussi suscité des discussions. Ne pouvait-on pas prévoir cet aménagement lors de la construction du bâtiment, alors que les équipements sportifs de Beauplan souffrent d'un sol vétuste et d'une toiture tenant avec des rustines ? 70 K€ seront toutefois consacrées à la réfection des sols du gymnase de Beauplan.
- Le remplacement des gradins de l'EJR pour 330 K€ et l'appel à une Subvention Populaire pour 100 K€ sont également un point priorisé et qui aurait pu être décalé.
- Compte tenu de la balance entre les dotations, fonds divers, les produits de cessions d'immobilisation et les dépenses afférentes aux emprunts et aux études (328 K€), il apparaît que c'est une dépense globale excédant le million d'euros qui nous paraît injustifiée et qui nous a conduit à voter contre l'adoption du Budget Primitif 2018.
- Enfin, la situation financière sera à surveiller pour 2019-2020 car la Capacité d'Autofinancement a fortement diminué.
- D'autres chiffres, après de plus courtes discussions, ont fait l'objet d'un vote 'pour' à l'unanimité :

Concernant les taux d'impositions, ceux-ci seront maintenus à leur niveau de 2011, à savoir 18,77% pour la Cotisation Foncière des Entreprises, 18,51% pour la Taxe d'Habitation, 13,19% pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties et 50,58% pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties. Notons cependant que la taxe GEMAPI sera perçue par la CCHVC à hauteur de 10 à 15 euros par habitant et par an. Elle se traduira par une diminution de la contribution de la commune au SIAVHY, mais par une augmentation légère des taxes et impôts dus par les Saint Rémois.

Concernant l'attribution des subventions versées aux Associations en 2018, on notera une augmentation de plus de 20% pour la Société Musicale et une augmentation de 37400 € pour le CCAS.

Pour finir, Les conseils consultatifs de quartier seront convoqués début Mai, dans un premier temps avec les associations et habitants désignés antérieurement et avec une liste des élus y participant mise à jour. Le Rhodon sera d'abord convoqué compte tenu de son nouveau plan de circulation proposé par la mairie pour la rentrée scolaire 2018-2019.

## **VOTE DES ELUS SREM ET LEURS INTERVENTIONS**

---

Présents élus SREM : Dominique Dufresnes, Agnès Bosdarros, Luc Bergé, Sandrine Nguyen, Jérôme Pompeigne

**1- Finances – Vote des taux d'imposition**

POUR : unanimité

**2- Subventions communales – Attribution des subventions versées aux associations en 2018**

POUR : unanimité

**3- Jeunesse – Tarification du séjour été 2018 des 11/17 ans de l'espace jeunes « La Noria »**

POUR : unanimité

**4- Jeunesse – Tarifs des évènements jeunesse**

POUR : unanimité

**5- Scolaire – Ajustement de la tarification des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**

POUR : unanimité

**6- Finances – Adoption du Budget Primitif commune 2018**

Dépenses de personnel (chapitre 012) – D. Dufresnes

Mr le Maire, vous évoquez le mouvement de poste du DGS, pouvez-vous détailler le processus associé à ce mouvement et à combien est anticipé le coût de ce mouvement ?

**Réponse : Le DGS sera mis en surnombre et devra être payé par la commune pendant 18 mois.**

Immobilisations corporelles (chapitre 21)

Amélioration du cadre de vie – L. Bergé

Mr le maire, concernant la réhabilitation des terrains EDF, devons-nous comprendre que la somme de 220 000€ sera consacrée à la rénovation du bâtiment devant recevoir provisoirement l'école de musique ? Quelle sera l'utilité de ce bâtiment après les 3 ans d'accueil de l'école de musique ?

**Réponse : Pas de vision claire sur le devenir du bâtiment après y avoir logé l'école de musique. La mairie assume ses choix.**

C3R - D. Dufresnes

Vous évoquez des travaux à hauteur de 220 000€ pour le C3R. Sachant que le complexe sportif est très récent et coûte déjà beaucoup à notre commune, cette somme est très élevée. Pouvez-vous nous donner plus de détail pour ce projet ?

Réponse : Augmentation de la surface du Dojo, déplacement du bureau du gardien à l'entrée du C3R, problèmes de ventilation.

Immobilisations en cours (chapitre 23)

Des caméras à Beauplan – J. Pompeigne

Mr Le Maire, je reviens sur l'incident qui s'est produit dimanche à Beauplan, où un enfant a été suivi par une camionnette blanche, ce qui a fait l'objet d'un signalement à la gendarmerie. Cela s'est produit dans une zone peu dense en caméras de vidéo-surveillance. Serait-il donc possible de prévoir un budget pour installer des caméras aux endroits de la commune où il y en a le plus de besoin ?

Réponse : Quelques caméras sont déjà installées

Gymnase de Beauplan – J. Pompeigne

Mr le Maire, Il y a un autre gymnase à Saint-Rémy : celui de la clairière. Le sol est réparé avec du scotch, ce qui présente un risque pour la sécurité des élèves de Jacques Liauzun, la toiture n'est pas isolée, et le plafond de la salle à l'étage n'est pas en très bon état. Qu'est-il prévu à ce sujet ?

Réponse : Le sol sera refait à hauteur de 70 K€.

- L. Bergé

Mr le Maire, pourrions-nous porter la somme de 70 000€ pour la réfection du sol du gymnase de Beauplan sur le PV du présent conseil municipal ?

Réponse : Oui.

- A. Bosdarros

Monsieur le Maire, en résumé :

- 328 000 euros d'études pour les projets à venir
- 220 000 euros pour réaliser une école de musique transitoire pour 3 ans sur le terrain EDI et 50 000 euros pour le parking attenant
- 300 000 euros pour le changement des gradins de l'EJR et la suppression de la Fosse
- 220 000 euros pour réaménager le complexe sportif C3R et le rendre utilisable.

Cela représente des investissements pour plus d'1 Million d'euros sur lesquels nous ne sommes pas d'accord au niveau des priorités que l'équipe majoritaire à donner. C'est pour cette raison que l'équipe SREM votera contre.

CONTRE : 9 (SREM, SRT)

POUR : 20 (LILA)

## **7- Finances – Adoption du Budget Assainissement 2018**

POUR : unanimité

**8- Scolaire – Modification des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018**

POUR : unanimité

**9- Affaires générales – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du CIG pour mission d'assistance à l'archivage**

POUR : unanimité

**10- Juridique – Adhésion au groupement de commandes pour dématérialisation des procédures**

POUR : unanimité

**11- Affaires générales – Elections des membres au sein des Commissions de la CCHVC**

L. Bergé : Développement économique – Tourisme

J. Pompeigne : Mobilité – Transport – Liaisons douces

D. Dufrasnes : Hauts débris – Numérique – Vidéo protection

A. Bosdarros : Environnement – Urbanisme – Projet de Territoire – Schéma Mutualisation –  
Ordures ménagères – Coopération intercommunautaire

POUR : unanimité

**12- Comité éthique – Désignation des membres de la Société Civile**

SREM propose Mme Marie Ros-Guézet

POUR : unanimité

**Approbation des PV des CM des 15/02 et 15/03**

POUR : unanimité

**Questions diverses :**

- L. Bergé

Mr le Maire, quand comptez-vous mettre en place les commissions municipales dédiées au commerce local et à la culture ?

Réponse : Commerce Local : en mai, Culture : en septembre.